Bulletin Commercial Vendredi, 20 octobre 1899, COTON. Marché de la Nile-Oriéans SUR PLACE. Le Oction Exchange a rapporté aujourd'hri des ventes de 2,300 balles et 1,150 à arriver. Le marché est calme. Les cotens tachés sont de le à 50, plus bas que les cotes suivantes Aniourd'hui Futures de la Nouvelle-Orléans. Marchés divers. Boston..... Philadelphie..... SUR PLACE. Calme. Dotes Middling Gulf 6% Très stables. Janvier....
Février....
Avril.....
Avril.....
Juin..... Julios SUR PLAUS.

Marché de New-York. Futures de New-York. MOUVEMENT DU COTON.

Marché de Livernool. Les prix plus bas. Cotes 3 31782 pour le Mid: ling & méricale Futures. Marché du Havre. SUB PLACE. Calmo et stable. Cates—524(fr. pour l'Ordinaire (sur piac 504(fr. pour le Très Ordinaire (sur piac 45); fr. pour le Bes (sur piace). Fatures. Stables. SUCRE ET MELASSE. Jobbing 10046 pius âleve par livre que le prix sulvants de la Bourse au Sucre pour le sucre, et 3050 plus âleve par gallon pour les UNITRIFUGAL-Inactif. MELASSE—OPEN KETTLE—II n'y ei .OENTRIFUGAL-Inactif, 6 @ 144.

TONNELLERIE. Monveaux bartis de sucre et de ·\$1 25 Mouveaux demi-barils de mé-900 RIZ. AU BOARD OF TRADE

Brut-Faible. FARINES. AU BOARD OF TRADE.

Minnesota Patente \$4 70 hors du Board of ANNONCES JUDICIAIRES Trade.
FARTHE DE MAIR—\$1 90 \$1 95
GRITS—\$2 15 \$2 20 Les cotes de farine et de farine de ma ent de l'0 à 150, pius aber per barli.

GRAINS ET FOURRAGES AU BOARD OF TRADE. WAIS-On cote 44 h - pour le Mai

42 h — pour le mêlé et 44 h — peu 42 & DUTE IS MANUAL LIST AND L

ANNONCES JUDICIAIRES. VENTES PAR LE SEERIS

ANNONOR JUDICIAIRE. Vente d'une Propriété de Valeur du Troisième District. François Duprat vs Jacques Bordeau.

deau.

COUP CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Oriéans, No 60, 398—En verta d'un writ de saiste et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans, dans l'affaire oi-dessus intitulée, je procéderais à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les russ Carondelet et Raronne, dans le Premier District de cette ville, le VENDREBIL 24 novembre 1899, à midi, de la propriété oi-après déorite, à avertir une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisese et améliorations, qui a'y irouvent tous les droits, voles privilège acervit dans le Troisème District de cette ville, de vente tous les droits, voles privilège acervit dans le Troisème District de cette ville, des proprièté de par les rues Clay, Aubry, Dupré et O'Reilly, meaurant cent-un pieds quatre pouces de face à la rue Clay, cont elitaté jusce et la paroise de la proprièté au pieds sur une ligne de profondeur vers la rue Clay, cont coixante neuf pieds sur une ligne de profondeur parallèle à la rue Clay, cont coixante neuf pieds sur une le proprièté maintenant ou anciennemant appartenant audit Frarçois Clay, formant le coia des rues Aubry, salite lignes courant personnel de l'exp cent treise pieds un ponce et deux lignes de largour dans le fond et cent qua de l'exp cent treise pieds un ponce et deux lignes de largour dans le fond et cent qua dité rue Clay, cent soixante neuf pieds sur une la paper le mée sur la ligne de profondeur parallèle à la rue Clay, cent terise pieds un ponce et deux lignes de largour dans le fond et cent qua de l'exp cent treise pieds un ponce et deux lignes de largour dans le fond et cent qua de l'exp cent treise pieds un ponce et deux lignes de largour dans le fond et cent qua de l'exp de la courant de coia des rues de l'exp de la courant de coia des rues de l'exp de la courant de coia des rues de l'exp de la courant de coia des rues de l'exp de la courant de l'exp de

pose en l'eturile.
Saisi dans l'affaire di-dessus.
Conditions —Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Frank D. Chrétien, avocat pour le plainant.
21 oct—21 27—nov 3 10 17 24

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John Green. OUR CIVILE DE DISTRIOT pour la parcies d'Oriéana—No 52,951,— Division "D"—Avis est par le présent donné aux creanciers de sette succession et à toutes au tres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui sulvront la présente notification, les raisons (e'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John Green, adm'nistrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds disribués conformément audit compte.

Par arte de la Cour. Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN.

Greffis ? Dinkelspiel et Hart, avocats.
20 oct—20 24 29

MONITION.

TAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District—Parcisse d'Orléans.—En l'affaire de Alden McLellan, Orris J. McLellan et Sarah A. Faissoux (née McLellan) demandant une monițion—No 58 237, Division A.—At tendu que Alden McLellac, Orris J. McLellan et Mme Sarah A. McLellan, veuve de Callender T. Faissoux, ent ce 12me jour d'avril 1899, par un acte passé pardevant Martin H. Manien, notaire de sette ville, acheté de la succession de Christopher V. Ha'lle la propriété diaprès décrite, laquelle vente était conforme de la conformatique de la conformat manion, notaire de seus ville, achete de la succession de Christopher V. Haile la propriété ci-après décrite, laquelle vente était conforme à l'adjudication faite par lesdits acquéreurs, à l'enchère publique, le l'écjour de mars 1899, par W. A. Kernaghan, encauseur, en vertu d'un erdre de vente de la ditte propriété, rendu par cotte cour le 3 février 1899, en l'affaire de la succession de Christopher V. Haile, No 58,237 du docket, et Attendu que les dits Alden MoLe'lan. Orris J. McLeilan et Mune Barah Faissoux ont fait application à cotte cour pour une menitien ou annonne, confermément aux lois de cet Étai, ce qui leu a été permis par ordre de cette cour, rendu le 21ème jour de septembre 1899.

Meintenant, donc, sachez un et tous, que les personnes en cela intéresées sont ditées et semmées au nom de l'Ett de la Louisiane et de la Cour Civi e de District pour la pareisse d'Oriéan, qui peuvent prouver quelque droit, titres ou réclamation en et à la propriété ci après décrite en conséquence de quelque informalité dans l'ordre, décret ou jugement de la Cour, sous la juelle la vente à laquelle il y a référence au-descus, qui ait été faite ou irrégularité ou illegalité dans les évalutions c'annences, en temps ou en la maière de la vente, ou pour n'importe quel autre arreur, doivent signaler la cause en trente jours de la date à l'aquelle cette monition à été premièrement imérée dans les journaux publics, pourquoi la vente ainsi conclue, ne serait pas confirmée et homologu'e.

DESCRIPTION DE LA PROPRIÉTÉ. DESCRIPTION DE LE CROTELLE.

10 Un certail morcesu en portion de terre
posée, située et étant dans le Sixième District
de la ville de la Nouvelle-Criéans dans l'itet
He 42 du No municipal 356, b rné par l'avenue
Peters, les rues Pitt, Octavie et Prytanée,
formant le cein de l'avenue Peters et déla rue
Pitt, et meau aut 81' de face et de largeur sur
l'avenue Peters, sur 210' de face et de profonden sur la rue Pitt et eutre lignée para libles.

Idia.

Au prix de \$9450.00.

2º Un cervain morean ou portion de terre, se trouvant, situé et étant dans le Sizième District de la ville de la Nouvelle-Orlésns, dans le même ilet et contigué à la propriété ci-dessus décrite et mesurant 60' de isse et de largour sur l'avenue Peters sur 120' de profondeur, entre lignes parallèles.

Au prix de \$6800.00.

fondeur, entre lignes paraticies.

Au prix de \$6800.00.

3º Un certain morceau ou portien de terre située tétant dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans. dans lé même llet qu'en dessus et mesurant 45 pieds de face et largeur eur la rue Prytanés aur 120' de prefondeur entre lignes paral'èles

Au prix de \$5200.00.

4º Un certain morceau ou portion de terre situé, se treuvant et étant dans le Strième District de la ville de la Souvelle Orléans dans le même l'et qu'au dessus et dontigué à la propriété déorite en troisième lieu, et mesurant 45' de face et largeur sur la rue Prytanée aur 120' de profondeur entre lignes parallèles.

ralièis.

Au prix de \$5000,00.

5º Un certain moreau ou portion de terre siué, se trouvant et étant dans le Sindame District de la ville de la Nouvelle-Oriéane, dans le même ilet que c'-desus et contigu à la propriété ci dessus décrite en qua rième lleu, et mesurant 30' de face et largeur sur la rue Prytanée sur 100' de profondeur entre lignae parallèles

lignes paralèles
Au prix de \$2500,00.

6° Un certain morpeau ou portion de terre situé, se trouvant et étant dans le Sixième Diatrict de la ville de la N-uvelle-Orléans, dans le même llet que ci-desaus et contigu à la propriété cl-desaus de rite en cinquième iteu et formant le cem des ruce Prytanée et Octavie et meaurant 30' de face et de largeur sur la rus Prytanée sur 100' de profondeur sur la rus et ctavie
Au prix de \$2500.00
Ensemble avectoutes les bâtisses et améligateises qui es trouvant sur fentes léedites propriétés, et teus les droits voies, servita des ethiems qui es trouvant sur fentes léedites propriétés, et teus les droits voies, servita des ethiems que y appartenant en en equêlème servat semprieses pleinement en se référant am devis dessiné par W. B. Krumbser, architecte. daté le 14 mars 1898, annexe au dit acts d'adquisition des pétitionmires.

Neuvalle-Orléans 31 sessiembre 1899.

(Signé) JOHN BT. PAUL,
Juge de la Cour Divile de District pour la pareisse d'Orléans. Division C, agresant pour l'Hee. T C. W. Ellis, jugé de la Division A, maintenant absent en côngé.

Pour éores semmenue:

P. A. DUCOLNÉ, Sous-Député
28 dept-33 - 5 sem—sem Au prix de \$2500,00.

VENTE PAR LE SHERIF ANNORUE JUDIUIAIRE. VENDREDI, 24 NOVEMBRE 1899 Vente d'une propriété de Valeur Améliorée dans le Sixième

District. RUE OCTAVIE, Entre les rues Laurel et Constance (dans l'ilet borné par lesdites rues et l'avenue Peters.)

L. N. Brunswig vs Lizzie Wilson et

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 60,332—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi sdressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire di dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Barenne, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 24 novembre 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1899, à midi, de la propriété di-après décrite, à savoir :
Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les amélioratiens qui e'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages à cela appartenant in de quelque façon à cila en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 187, borné par les rues (ctavie, Laurel et Constance et l'avenne l'eters et désignés comme lots Nos Trente-Cinq et Trinte-bix; leadits lots cont contigus et mesurant chacun trante pieds de face à la rue Octavie sur cent trente-cinq pieds et trois pouces de profondeur.

Formant l'encoignure des rues St-André et Annonciation, connue comme No 801 rue St-André. Peter O. Rosenstream vs Geo. W McDuff.

McDuff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parcoisse d'Oriéans. No 60.364—En vertu d'un writ de saisie et vente à moit adressé par l'Honorable Cour Uivile de District pour la paroisse d'Oriéans, dars l'affaire didessus initulée, le procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Eucanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville. le VENDREDI, 24 novembre 1899 à midi, de la propriété diaprès décrite, à savoir—

Un certain lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, aitné dans le Quatrième District de cette ville dans l'i'et borné par les rues St-André, Annonciation, Ste Maris et Laure': désigné par le No 1 sur un devis ou certificat d'arpentage fait par Albert G Blanchard, député voyer de vi le, sons date du 30 jun 1875, et annexé pour réfèrence à un acto passé pardevant James Fahey, un notaire de cetté, ville, le 15 octobre 1881, lequel dit lo: forme le coin des rues St André et annoncation en mesure aunérioaine, d'après ledit devis trente deux pieds de face à la rue St-André sur quatre éingt-treise pieds aix ponces et six ligaes de profondeur et face à la rue Annonciation entre lignes parallèles.

Saist dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ

Shérif Civil de la parolese d'Orléans.

Dinkelaplei et Hart, avoca's pour le plaignant.

20 oct—20 21 27 nov 3 10 17 24

20 oct-20 21 27 nov 3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRS. VENDREDI, 24 NOVEMBRE 1899 Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Pre-

mier District. Connue comme le vieux No 213, nouveau No 1425, chemin

Félicité.

Hibernia National Bank'vs Succession de John J. Gragard.

Sion de John J. Gragard.

OUR CIVILE DE DISTRICT pour le paroises d'Orisans—Ne 60.097—En vertd'un writ de saisie et vente à mou
adressé par l'Hon. Cour Civile de District
pour la parciass d'Orisans, dans l'affaire oidessus intitulée, je procèderal à la vente aux
enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les ruce Carandelet et Baronne dans le Premier District
de cette ville, le VENDREDI, 24 novembre
1899 à midi, de la propriété ci-après
décrite, à savoir—
Un certain lot de terre ensemble avec
toutes les hâtisses et les amélie ations
qui s'ytrouve..t et les dépendances y
appartenant situé dans l'liet borné par le
Chemin Félicité et les ruse Uranie, Prytanée
et Colisée, désigné par le Ne 6 sur un plan
dudit ilet, déporé en l'étude de Charles
Boudousquié, ancien netaire en cette ville, et
meau ant d'après cela, en mesure américaine,
trente pieds de face sur le chemin Félicité,
vingt neuf pirds trois pouces sur la rue Uranie
eur soixante dix neuf pieds onze pouces de pre
fondeur su la ligue du lo; Ne 5, et quairevingt—six pieds huit pouces ce prefendeur sur
le cété du lot No 7.
Saisi dans l'affaire oi-dessus.
Conditions—Compiant sur lee lieux
FRANK MARQUEZ,
Saisi dans l'affaire de le Paroles d'Orléans.
B. McCloskey, avecat pour le plaiguent.
20 qet—20 21 27—Nov 3 10 16 24

ANNONCE JUDIOLAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE. vendredi,34 novembre 1999 Jessie H. Massie vs Willis Pickett et als.

et als.

COUR CIVILE DE DISTRIUT POUR LA d'an writ de saise et vente à moi adressé par l'Henorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire d'essus intituité, je procéderai à la vénte à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Comuna, entre les rues Carondelet et Barenne, dans le Premier District de cetteville, is VENDREDI, 24 novembre 1899, à midi, de le propriété d'après dérette, à savoir:

Ce demi-liet de terre faisant face à la rue Première, désigné par le No quatre-cent-cinquaut-set-us, dans e tre ville, borné par les rues Première. Denxième, Miro et Calvez, ledit demi-liet de terre mesure cent-vingt-six piede six pouces de prefondeur et face sur les raves lucte et la bâtisses et amélioratione qui s'y treuvent.

aveo touses les batteres des le leux.
Seisi dans l'affaire et des us.
Canditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la parciese d'Oriéaux. C. H. Osterberger, avecat pour le plaignant. 20 oct—20 21 27—nov 3 10 17 24

Succession de Pascul Lostelle. Succession de Pasent Lestelle.

COUR OIVILE DE DISTRIOT peur la parolase d'Orléana, Ne 57, 405-- Division B. Avis est par le présent donné aux eréanciars an cetté succession, et à toutes aux eréanciars en cetté succession, et à toutes aux eréanciars des intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jeurs qui suivrent la présente notification, le raisons (s'ils en ent) cour lesqualles le compte présenté par Ame Lacy Castay, veuve de Pa cal Leste le, administratrice de cetté auccession, ne serate cas approuvé et hemalogué et les fonds dix ibués conformément su dit compte.

Par erire de la Geur.

PAUL O. GUÉRIN.

20 cot-20 24 29

Greffer.

20 oot-20 24 29

ANNONCES JUDICIAIRES.

TREETS PAM LF S班里森LF

The said and said the said of the said of

ANNONOR JUDIOIATER. Vente d'une Propriété de Valeur dans le Premier District. Formant l'encoignure des rues Perdido et White.

Dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Gravier et Dupré. M. et Mme Charles Alexander vs The State Standard Savings and Loan Association of New Orleans, La.

Ciour Civile De District pour la paroisse d'Orléans No. 50,462—En vertu d'un alias writ de fieri facus à moi adressé par l'Hosorable Cour Civile de District pour la Parsiase d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulés, le procédersi à la veute à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entres les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 novembre 1899, à midi, de la propriété el-après décrite, à savoir—

la propriété el-après décrite. A savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et amé lorations qui s'y trouvent, situé dans le Premior District de cette ville dans l'ilet No 614. borné par les rues Perdido. White, Gravier et Dupré, désigné par le No 1 eur un plan par S. G. DeLisle, voyer, daté le 10 juillet 1890, jedit lot formant le coin des rues Perdido et White, et mesurant viagt-huit piede ne 1 pouces et quatre lignes de face sur la rue Perdido aur cent vingt pieds de profon deur et face sur la rue White.

Baisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

France, Henry et Rivière, avocate pour les plaignants.

laignants. 6 oct—6 13 20 27—nov 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE Vente d'intérêts dans des propriétés de valeur du Troisième District. H. L. Loomis Jr. vs Frank Kocke

et als. CUR OIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Oriéans—No 60 267—En vertu d'un writ de saisie et vente à 201 adressé par l'Honorable Cour Civile de District peur la paroisse d'Oriéans. dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'emchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDL, le 9 novembre 1899, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

de la propriété oi-après décrite. à savoir—

Les ouze quatorzièmes (11114ee) indivises de la propriété oi-après décrite ensemble avec toutes les bâtis es et améliorations qui s'y trouvent et tus les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances à cela appartenant ou en quelique sorte en dépendant, à savoir:

1º Quatre lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, désignés cerame les lots Nos Un Deux, Trois et Quatre, dans l'ilet No Dix-huit, compris entre les rues Mathilde, Kentucky, Presper et St. Avit, Lots Nos Deux, Trois et Quatre mesurant chacon trente et—un pieds de face sur la rue Mathilde sur cent dux-neuf pieds de profondeur, et le lot No Un formant le coin des rues Mathilde et St. Avid et mesurant trante-et-un pieds un peuce et deux lignes de face au la

chaon treate et un pieds de lace au la rue Mathilde sur cent du neur pieds de profondeur, et le lot No Un formant le coin des rues Mathilde et St. Avid et mesarant tr. nte-et-un pieds un peace et deux lignes de face aur la rue Mathilde, sur cent dix neu' pi ds de vrofondeur entre lignes paralièles, et fait face à la rue St-Avid.

2º Un certain lot de terre situé dans le Tro'sième District de cette ville, désigné par le No Un dans l'ilet No denx cent quarants-six borné par les rues Congress, Greatmen, on Dauphine, Elmire et Craps, on Bourgogne, sur un plan de Pélié fait en 1835, et maintenant par le unmére municipal Deux du sit liet. Ledit lot mesure, en mesure américaine, quarante-cinq pieds et 8 ponces de face sur la rue Congress sur quatre-vingt quinze de profondeur et face sur la rue Dauphine, formant un des coins des rues Congress et Dauphide

3º Une portion de terre située dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet berné par les rues Amour, maintenant Remparts. St. Ferdinand, Cot on Peas, anciennement Delphine, et l'avenue Bons Enfants. Ladite portion de terre mesurant en masure américaine quarante cinq pieds de face à la rue Amour ou Remparts, sur cent cinquarte neuf pieds neuf pouces de profondeur bornée sur le côté prês de la rue St. Ferdinand par une propriété vendue par Edgar Montégut à Christopher Feldkischner, par acte exécuté pardevant Abel Droyfous, ancien no-taire en cette ville, le 25 avril 1867.

4º Un certain lot de terre simé dans le Troisième District de la Nouvelle Oriéans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Congress, Greatmen et Craps, mesurant, en mesure américaine, quarante-six pieds huit pouces de face à la rue Marais au cent vingt-quinze pieds de profondeur entre lignes paralièles.

5º Un certain lot de terre dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Oriéans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Mazant, Barthé-lemy et St Claude; ledit lot ro 15 mesurant tente deux pieds de profondeur, entre lignes fegales et paralièles.

Conditions—Compta.t. sur les lieux.

plaignant. 6 oct—6 7 13 20 27—nov 3 9

AVIS DE SUCCESSIONS:

Succession de Mme Mary Ann

Gliding.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parcisse d'Origans—No 59,829 — Division D.—Avis est par le présent denné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéresées d'avoir à déduire dans les ils jours qui suivrent la présente astification les raisens (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire et final présenté par Edward Duffy, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par evdre de la Cour.

PAUL O. GUERIN.

14 oct—14 18 23

Succession de Charles Louis Joseph Besnard.

OUR OIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—Be 60,446 Division B.—Attendu que Ernest Besnard a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lestres de curatour âns la succession de feu Charles Louis Joseph Beanard, décédé intestat; avis est par le présent donné à teus ceux que cein peut concerner d'aveir à diduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour. PAUL O. GUERIN. 14 oct—14 18 23 Greffie

Succession de Cornelius Began. OUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parcisse d'Orléans-No 60.473 -Division D-Attendu que Cornelius Regan a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Cornelius Regan, désédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix lours les raisons pour les quelles il ne serait pas fait d'oit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

Par ordre de la Cour,
PaUL O. GUERIN, Greffier,
18 oct—18 22 27

Succession de Charles W. Doşle, OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Dareines d'Orieans—No 59,890—Division B— Avig est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres persennes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) post l'esquelles le compte présenté par Charles S. Quaid et John Twomey, exécuteurs testamen taires de cette succession ne sersit pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par erdre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,

17 oct—17 21 26

Succession de Mime Moriah Morphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parouse d'Oréans No 41,732 - Division B.—Avis est par le prése t donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres persennes intéressées d'aveir à déduire dans les dix jours qui auivront la présenté notification les raisons (s'ils en ont) pour lequelles le compte final présenté par James I Richards, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pes approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Ceur.

PAUL O. GUERIN,

17oct—17 21 26 SuccessionEde Mme Moriah Morphy

ANNONCES JUDIOIAIRES

VENTES PAR LESBERIT ANNONCE JUDICIAIRE.

Vent de Propriété de Valeur du Septième District.

John Finan vs James D. Coleman. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-roisse d'Orièans—No 60,247—En verta-d'un writ de saisie et vente à moi adras-sé par l'Honorable Cour Civile de Dis-trict pour la paroisses d'Orièans, dans l'affaire ci-deseus intitulée, je procéderai à-vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, antre des rues Caronésète et Baronne, dans le Pro-mier District de estte ville, le JEUDI, 2 novembre 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sprès décrite, à savoin—

Sept lots de terre, ensemble avec trates les hâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les distisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les distisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les distincts a Carroliton, que sorte en dépendant situés à Carroliton, dernièrement l'aroisse Jefferson, maintenant le Septième District de la ville de la Fouvelle Oriéans, dans l'illet No ceut vingt-huit, borné par les rass Neuvième, Madison, Dixlème et Cambromne (anciennement rue New ou Allee), et désignés comme lots Nos Un, Deux, Tro's, Quatre, Cinq, Sept: t Vingt-deux, sur les deux plans faits par B. Buisson, voyer, l'un daté e 14 mai 1835, et l'autre daté le 22 juin 1835, annexé à un soite pardevant Lewis, ancien notaire, daté le 21 septembre 1855, une copie duquel plan pris des régistres du bureau da voyer de vitle, dans la ville de la Nouvelle Orléans, et fait par Frederick Zengel, notaire, est annexé pour référence et fait partie d'un acte de veute daté 8 avril 1893. D'après quela plans, lesdits lots Nos Un, Deux, Trois, Quatre et Cinq meeurant chacun Soixante pied de face anu la rue Nanyème au cent vint nieds tre et Cinq mesurant chacun Soixante pied de face sur la rue Nenvième, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallè-les, let Ne Un formant le coin des rues Neude profondeur entre lignes egales et paralleles, lot No Un formant le coin des rues Neuvième et Cambronne (ancieanement la rue
New ou Allèe) et le lot No Cinq formant le
coin des rues Neuvième et Madison; Lot
Ne Sept mesurant cinquante-et-un pieds
de face sur la rue Madison, sur cent
cinquante pieds de profondeur entre
lignes égales et parallè es et est contign au
lot No Cinq; Et lot No Vingt-deux mesurant
soixante pieds de face sur la rue Dixième sur
cent vingt pieds de profondeur et face sur la
dite rue Cambronne (anciennement rue New,
ou Allée), entre lignes égales et parallèles, et
formant le coin des rues Dixième et Cambronne (anciennement rue New ou Allée)
Saisi dans l'affaire ci-desaus.
Conditions comptais, sur les lieux,
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Jehn D. G see et Geo. W. Flynn, avocata
pour le plaigne t.
29 sept-29 38—cet 6 13 20 27-nov 2

AVISDE SUCCESSIONS.

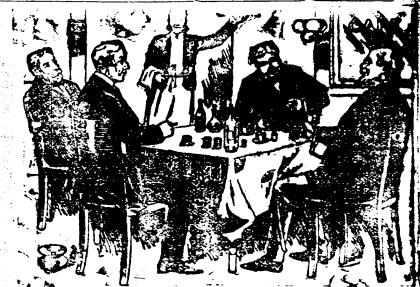
COURCIVILE DE DISTRICT pour la pa roisse d'Orléans, No £0,420—Division B— Attendu que Bernard Casee a présenté une pétition à la Courà l'effet d'obt-nir des let-tres d'administration dans la succession de feus Pie re Casee et femme, décédés testat; avus est par le présent donné a tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles fi ne serait pas fait droit à la dite pétition. persit pas fait droit à la dite pétition.

Par erdre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,

15 oct--15 19 24

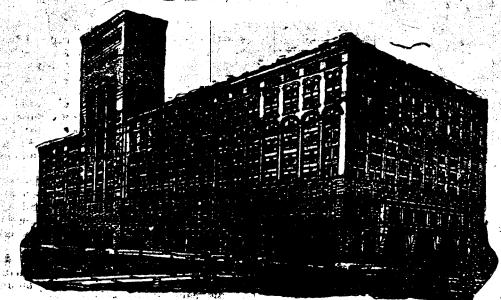
Graffier.



"I think Ripans Tabules about the best thing there is," said the Colonel; "I guess they are THE best! I was sitting the other evening smoking and driab ing a little whisky and water; there were four of us there and one complained of being very uncomfortable. When he had told us about it I said to him, 'all that ails you is Indigestion, and I gave him a Ripans Tabule from a little: vial I had in my pocket. We each of us took one, and since then I have learned that every one of the three has bought the TABULES and thinks them the greatestall VANTED.—A crose of bad locally that RTPANE will not beauth. They have per and VV. One gives relief. Note the word RTPANE will not beauth, they have per an accept no substitute. If they could not be they are the

Avenue Michigan et rue Congrès, CHICAGO.

AUDITORIUM HOTEL



La bâtisse la plus vaste et la plus massive au monde. Construite en pierres et en fer ; dix étages ; tures à l'Est, auSud'et à l'Ouest, ayant une moyenne de 710 pieds sur les trois rues. Cet Hôtel est à l'épreuve du feu, inspirant la plus absolue sécurité aux occupants en toutes circonstances. La salle à manger est au dixième étage et est la plus somptueuse connue du genre.

Dans tous see départements, le Auditorium Hotel est reconnu le plus riche du monde. Sa situation sur l'avenue Michigau, la rue Congrès et l'avenue Wabash, à l'entrée d'un des plus beaux chemins du pays, ayant vue sur le lac et le parc Michican et à quatre îlets de la Poste et du centre de la ville, en assurément un hôtel hors de pair. L'Auditorium est tenu sur le plan américain et le plan européen, avec un superbe restaurant au

Auditorium Hotel Company